

À LAUNE

LE POINT

TOUTE L'INFORMATION

DOSSIER
PETITES VILLES DE DEMAINRÉTROSPECTIVE
L'ANNÉE A.A.A.ÉVOLUTION
PLAN LOCAL D'URBANISMERESTAURATION
DU PATRIMOINE LOCALUKRAINE
TANT QUE LA GUERRE...

“

Avant que le blé ne monte en épis, dans la terre il faut qu'il fermente. C'est la loi.”

Frédéric Mistral

le nouvel **AUPS**

porte du Verdon

BULLETIN
MUNICIPAL
Décembre 2023

INFORMATIONS

-16 ANS

Les filles et les garçons atteignant 16 ans en 2023 doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile au titre du Service National. Une attestation leur sera remise dès leur inscription. Cette attestation est obligatoire et est demandée lors des inscriptions scolaires, auto-école et à un diplôme d'État. La présence du représentant légal est obligatoire pour les mineurs.

PASSEPORT ET CNI

Pour l'établissement de vos passeports et cartes nationales d'identité, prenez rendez-vous en mairie et pré-inscrivez-vous sur passeports.ants.gouv.fr

Numéros utiles

ADMINISTRATION

Mairie	04 94 70 00 07
Courriel	accueil@mairie-aups.com

ESPACE RURAL

Maison France Services	04 98 10 29 43
Ecole maternelle	04 94 70 05 54
Ecole élémentaire	04 94 70 04 79
Collège Henri Nans	04 94 70 01 16
Assistante sociale	04 83 95 59 60
Police Municipale	06 37 73 50 43 06 75 15 19 12
Médiathèque Municipale	04 94 70 07 72
Service jeunesse	06 75 15 18 80
Centre aéré	04 94 84 02 78
Musée Simon Segal	04 94 70 01 95 04 94 70 00 07

POMPIERS SAMU

18
15 ou 112

SERVICES

EDF/GDF : service clientèle	09 69 32 15 15
Eaux de Provence : service clientèle	09 77 408 408
Eaux de Provence : service urgences	09 77 40 11 36

SANTÉ

Maison de santé Place Martin Bidouré	04 94 50 00 00
Centre médical 17 av Clémenceau	04 94 70 77 07
Hôpital Draguignan	04 94 60 50 00
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Royal Ambulance	04 94 67 60 73

DIVERS

Aéroport Hyères	08 25 01 83 87
Aéroport Nice	08 20 42 33 33
Conseil départemental du Var	04 83 95 33 00
Prefecture du Var	04 94 37 03 83
Allo enfance maltraitée	119
Taxi Zaou	06 80 88 14 28
Taxis Véronique et Philippe	06 15 53 61 70



sommaire

Informations pratiques	2
Le Mot du Maire	3
Informations municipales	
Petites villes de demain	4
Mon projet d'entreprise avec la CCI Var	6
Nouvel Accueil Mairie d'Aups	7
Plan Local d'Urbanisme PLU	9
Collège Henri Nans	11
Médiathèque - Musée	12
Rentrée scolaire	13
Centre de Loisirs	14
Pays ZAOU	
CCLGV	15
Maison de la Truffe	17
Le coin provençal	
Rétrospective A.A.A.	18
Ukraine, tant que la guerre durera	21
Ça bouge à ZAOU	22
Restauration du Patrimoine	23
Associations	24
Nouveaux commerces	
	30

Édition : Ville d'Aups
Directeur de publication : Antoine Fauré, Maire

Conception, création : commission communication

Communication Impression : Mairie d'Aups

Place Frédéric Mistral - 83630 Aups

Site Internet : www.aups.fr

Tél. : 04 94 70 00 07

Fax : 04 94 84 00 87

Courriel : accueil@mairie-aups.com

Réalisation :

Aupside - Les docks artistiques 06 72 72 15 35

Photographie Une, Pierre-Édouard Jacquet

Impression en France sur papier recyclé

et papier PEFC (couverture) Encres Eco à l'eau



www.aups.fr
Facebook Commune Aups

éditorial



Antoine Faure

Maire d'Aups

Chères Aupsoises, chers Aupsois,

Aups, notre commune, est un village riche par son histoire et son cadre de vie. C'est aussi un pôle structurant de notre territoire que nous devons conforter, c'est le premier centre d'emplois et le premier centre de services de notre communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon. J'en profite pour remercier le Conseil Départemental pour les travaux d'extension du collège.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme devra intégrer les nombreuses lois et les règlements parus depuis le 17 juin 2013 (date de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme en vigueur), avec notamment la réduction imposée de la consommation d'espace. Les enjeux sont de taille : préserver notre richesse paysagère, répondre aux besoins en logements, conforter l'économie locale, améliorer encore l'offre en équipements publics. En résumé, concilier sobriété foncière et qualité du cadre de vie. Avec comme ligne conductrice la prise en compte de la diminution des ressources (problématique de l'eau) et l'augmentation des coûts de l'énergie. Ce qui est qualifié de transition écologique et énergétique par nos instances supérieures et ce que j'appellerais simplement une règle de bon sens...

Cette année, avec la mise en réseau gravitaire (source de Vallauris) des fontaines de la place Girard et de la place du Général de Gaulle, nous avons économisé de l'eau potable et 14 000 € de facture par an pour 22 000 € de travaux. Avec le passage en Led de notre éclairage public et l'extinction lumineuse partielle, nous attendons 80 % de réduction de consommation électrique. Ces actions demandent des investissements importants, mais qui seront largement amortis les prochaines années. Par ailleurs, la récente loi APER (10 mars 2023) concernant l'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable nous amène à définir des zones d'accélération dans des secteurs déjà construits et notre projet de parc photovoltaïque route de Villecroze ne devrait pas

tarder à voir le jour. Nous continuons également à travailler sur la mise en place d'un réseau de chaleur (énergie bois) pour l'Oustaou de Zaou (gaz) et le Centre Culturel (fioul). Des travaux importants sur les réseaux ont été entrepris (Granière, Ribias, Blaquière) et continueront en 2024 (Clémenceau, Beausoleil, Sainte Catherine).

Les travaux d'extension des garages communaux et la réfection de la rue Montolivet ne devraient pas tarder à démarrer. Pour la salle multi-activités dans l'ancien cinéma (rendue nécessaire depuis qu'un laboratoire d'analyses médicales s'est installé avenue Clémenceau), nous sommes dans l'attente de l'obtention de subventions. Nous continuons à faire progresser les différents projets inscrits dans le cadre de Petite Ville de Demain : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dont tous les Aupsois pourront bénéficier, l'habitat inclusif, la coopérative vinicole, une salle de cinéma dans l'auditorium du collège (en attente de convention avec le Conseil Départemental). Nous essayons également d'assurer « le quotidien », ce qui occupe la majeure partie du temps de nos agents et de vos élus...

Tous ces projets et travaux ne sont possibles qu'avec la participation active de tous les élus que je remercie, et avec votre soutien bien sûr.

Je remercie tous les agents de la commune qui s'investissent pour nous apporter un service public de qualité ainsi que tous les bénévoles des associations qui nous permettent d'avoir un village animé tout au long de l'année.

Bonne lecture de ce Nouvel Aups dans lequel vous pourrez avoir des informations sur l'avancement des projets, et sur les animations qui ont eu lieu ces derniers mois (centre aéré, médiathèque, musée, associations, événements, etc.)

Antoine Faure

**le nouvel
AUPS**
informations municipales



Les avancées du Programme "Petites Villes de Demain"(PVD) d'Aups.

Quatre projets ont été priorisés par la commune :

Le projet d'habitat inclusif : Porté par une maitrise d'ouvrage Var Habitat, opérateur social, et accompagné par MSA Provence Azur pour la déclinaison du projet de "Vie Partagée" avec les futurs occupants, ce programme de 31 logements dont 16 dédiés à des personnes âgées et jeunes en situations de handicap est en cours de définition pour début 2024. Localisé sur les terrains situés sous le siège de la Communauté de Communes (ex-DDE), il offrira des logements autonomes, des services partagés autour d'un jardin ouvert à tous et apportera le lien social qui fait la force de notre village. A l'entrée nord du village, il sera contigu au futur parking paysager attenant, et bien desservi par des liaisons facilitées et agréables avec le centre du village et ses nombreux services.



L'Opération Programmée de Réhabilitation de l'Habitat (OPAH-RU).
La commune s'est engagée avec la Communauté de communes à lancer, avec le concours de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de nos partenaires (Région et Département) un programme d'aides aux travaux dans le parc privé du centre ancien d'Aups (cf carte).



Une équipe d'animation-suivie sera choisie courant 2024 pour accompagner propriétaires occupants ou bailleurs dans l'obtention de ces aides aux travaux de réhabilitation : refaire l'isolation thermique, améliorer le confort, réaménager un logement... Mais également restructurer les copropriétés dégradées et traiter les façades... D'une durée de 5 ans, cette opération permettra de restaurer l'attractivité du centre ancien pour y habiter et plus largement y vivre et améliorer la qualité des logements. Un Programme d'Intérêt Général (PIG) à l'échelle des 16 communes de notre territoire complétera cette opération.



La réhabilitation de la "Coopé agri-culturelle". La phase finale de définition du projet avec l'équipe d'architectes ingénieurs NSL sera atteinte fin 2023-début 2024. Suite à l'Appel à Initiatives lancé en septembre par la Mairie et relayé sur de nombreux canaux, il s'agit maintenant d'articuler les besoins de chacun pour garantir une cohérence et des liens entre les futurs artisans, utilisateurs, collectifs, le café associatif et le Magasin de Producteurs Payzaou, dans un esprit de mutualisation et de partage d'espaces. Un projet qui mobilise les partenaires du programme PVD pour une évaluation fine des travaux de réhabilitation et la mobilisation d'accompagnements financiers : (Etat, Europe, Région, Banque des Territoires ...).



Le réseau de chaleur entre le centre culturel Anatole Lambert et la maison de retraite. Ce projet exemplaire répond aux enjeux de transition énergétique, avec réduction des consommations d'énergie pour la Commune et l'EHPAD et remplacement des anciennes chaudières par des solutions décarbonées. Il est aujourd'hui défini avec le concours de SYMIELEC Var et entre en phase opérationnelle, avec un accompagnement financier de nos partenaires (Région, ADEME...).

Enfin, un cinquième projet en gestation : **le cinéma dans la salle polyvalente (auditorium)** du collège H. Nans avance, fruit d'un partenariat entre la Mairie, le Collège, le Département du Var et l'exploitant "Ciné Bleu". Dans l'attente de sa finalisation, une programmation de 4 à 5 séances par an à destination des élèves de l'Ecole J Moulin est prévue au centre culturel d'Aups dans le cadre du dispositif national "Ecole et Cinéma".

le nouvel
AUPS

informations municipales

Amélioration de l'habitat dans le centre historique

Projet de convention

La commune d'Aups souhaite réaliser une Opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain (OPAH-RU) dans le centre historique d'Aups à compter du 1er Semestre 2024 et pour une durée de 5 ans.

Cette opération, est menée en partenariat avec l'**Agence nationale de l'habitat (ANAH)** la **Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon** et la **Région Sud** signataires de la convention, ainsi que le département du Var, qui apporteront des contributions financières. L'OPAH-RU vise l'amélioration de l'habitat privé du centre ancien d'Aups, "Petite Villes de Demain", sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire.

Par l'OPAH-RU, un appui technique, administratif et financier pourra être apporté aux propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH et aux propriétaires bailleurs produisant des logements à loyers maîtrisés ainsi qu'aux copropriétés.

La commune d'Aups apportera également des aides complémentaires (ravalement de façades, travaux en parties communes, aides à la primo accession).

En application de l'article L. 303-1 du Code de la construction et de l'habitation, le projet de convention OPAH-RU est mis à disposition du public.

- Sur le site internet de la commune : www.aups.fr
- A la Mairie d'Aups, à l'accueil, aux horaires d'ouverture au public. Place F. Mistral
- A la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, 242 Av Albert 1er

Après sa signature et pendant toute la durée de l'opération, la convention pourra être consultée au siège de la Communauté de communes (CCLGV) et à l'accueil du public en Mairie d'Aups.



Mon projet d'entreprise

L'accompagnement au développement.

Dans le cadre de "Mon projet d'entreprise" porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var en partenariat avec le programme "Petites Villes de Demain", 9 entreprises ont pu bénéficier de cette aide :

- | | | |
|-----------------|-----------------|------------------------------|
| • Le saint Marc | • L'âme joyeuse | • Le café du cours |
| • Planet brico | • Les gourmets | • La truffe |
| • Le baraulo | • Les salines | • Traiteur Aux mille saveurs |

Le but étant pour les entreprises, après un diagnostic, de les accompagner à développer leurs chiffres d'affaires ; Soit en améliorant les outils de communication numérique, soit en améliorant la conception de leur outil de travail (magasin, salles de bar ou de restaurant)

Témoignages :

"Après deux réunions en mairie pour nous présenter les deux axes, la communication et le design intérieur, j'ai choisi pour ma part le design de mon magasin. Bien qu'il soit assez récent, car ouvert en 2021, je ne m'étais pas trop penché sur l'aménagement intérieur. A la suite d'un rendez-vous avec Katya Popot, architecte d'intérieur, elle a pu me remettre un rapport détaillé avec ses préconisations. Du coup, je vais au fur et à mesure transformer mon magasin, je la remercie pour son aide et pour son coup d'œil extérieur, c'est toujours intéressant d'avoir un avis extérieur, car nous sommes trop souvent, commerçants, la tête dans le guidon, et on ne voit pas forcément certains points qui peuvent être améliorés assez facilement"

Xavier Meyere traiteur Aux mille Saveurs.

"Je tiens à remercier la mairie pour cette initiative et surtout l'équipe projet qui s'est vraiment impliquée et a été à notre écoute. Nous avons reçu de bons conseils mis en pratique par la suite mais nous espérons surtout que nos demandes d'amélioration de la circulation vers le haut du village seront prises en compte."

Christophe LUST – Magasin l'Âme joyeuse

"Je suis commerçante depuis pas mal d'années à Aups... Malgré cela il est nécessaire de se remettre toujours en question et d'être à l'écoute de ses clients ! Grâce à cette initiative j'ai pu être mise en relation avec un professionnel du développement informatique, après plusieurs rdv nous avons mis en place un QR Code pour diriger mes clients sur une plate-forme reliant mes 3 magasins ! Sans parler de toute l'aide publicitaire mise en place ! Merci à la mairie D'Aups et à la CCI du Var pour cette démarche , cela m'a donné un nouvel élan pour développer mon entreprise. Sans oublier tous les échanges entre professionnels, et les réunions avec les autres commerçants ou l'entraide et les bons conseils ont été très bénéfiques !"

Les salines



"Mon projet d'entreprise développement" à Aups vu par la CCI VAR

Dans le cadre du programme "Petites villes de demain", programme qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire et conforter ainsi leur statut de "villes dynamiques", la commune d'Aups a signé une convention avec notre CCI pour intégrer le dispositif "Mon projet d'entreprise - Développement".

par La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec une participation de 100 euros HT par entreprise prise en charge par la commune d'Aups, l'entreprise doit uniquement régulariser 100 euros HT pour intégrer ce programme.

Un programme de modernisation sur-mesure

Le programme de modernisation des commerces et restaurants s'est déroulé en plusieurs étapes : dans un premier temps, un consultant commerce de la CCI a fait un état des lieux de la boutique et a indiqué les premières préconisations aux commerçants pour moderniser son point de vente.

A la suite de ce diagnostic à 360° du commerce, le commerçant a assisté ensuite à deux ateliers collectifs qui le sensibilisent aux thématiques suivantes : l'amélioration de l'aménagement de sa vitrine et de sa boutique pour augmenter ses ventes, l'animation de son point de vente pour fidéliser sa clientèle, l'optimisation du parcours client, la valorisation de ses produits pour vendre plus...

Enfin, il a bénéficié d'un accompagnement individuel par un expert sélectionné par la CCI du Var durant deux jours, pour mettre en place et intégrer la solution choisie à l'issue du diagnostic et des ateliers.

Source : CCI VAR - Photo CCI VAR



**le nouvel
AUPS**
informations municipales

Accueil Secrétariat

Noël du Personnel

Une nouvelle équipe

Le personnel d'accueil de nos concitoyens a changé. Aurore et Manon ont choisi de faire évoluer leur carrière sous d'autres cieux et nous leur souhaitons une belle réussite. Nous avons donc accueilli Anne-Lise, Angélique et Jade (plus particulièrement affectée à la gestion des cartes d'identité et passeport et gestion des marchés avec le placier). Nathalie est venue en renfort début novembre pour suppléer Jade indisponible pour une durée indéterminée. Merci à nos nouvelles collègues pour leur prise en mains rapide et la qualité de leur disponibilité au service de nos concitoyens.

Sous la responsabilité du Chef de Pôle, l'agent d'accueil et d'état civil a pour rôle principal d'accueillir, de renseigner et d'orienter le public. Ses différentes missions sont les suivantes :

- Accueil du public
- Recueil des demandes des titres d'identité (Carte nationale d'identité, passeports)
- Gestion du courrier
- Gestion des réclamations
- Missions d'Etat civil -Élections
- Renseignements concernant les aides octroyées par le CCAS (Centre communal d'action sociale).
- Gestion des inscriptions scolaires
- Aide auprès des élus et des différents services
- Missions diverses

Pour chaque question relative à l'urbanisme, Florence vous accueille et est à l'écoute les :

Lundi, mardi toute la journée, et le mercredi matin.
Compte tenu de la complexité de certains dossiers, elle reçoit le public sur rendez-vous.

Communication : Héloïse reçoit les diverses informations des élus ou agents de mairie et alimente le site internet de la commune ainsi que l'application mobile PanneauPocket, les réseaux sociaux de la commune (Facebook et Instagram), et le magazine municipal.

Nous remercions nos agents d'accueil pour leur professionnalisme et la qualité d'accueil réservé à la population.

Noël au centre culturel

Il est venu.

Les enfants du personnel communal ont eu la visite du Père Noël.



à noter

Changement d'adresses mail

Pour contacter la mairie par courriel (mail)
accueil@mairie-aups.com

Pour le service communication

communication@mairie-aups.com

Les anciennes adresses ne sont plus valides



en bref

Recensement 2024

Utilité publique
18 janvier 2024



info Sécurité

30

Pour rappel Respectez les limitations de vitesse

De nombreux enfants traversent les rues à l'heure de la sortie des classes. Restez prudents boulevard Victor Maria aux abords du collège et dans les autres rues du village, la limitation de vitesse est fixée à 30 kilomètres par heure dans Aups.

La circulation dans le centre historique est également réglementée, réservée aux riverains et aux livraisons quand cela est possible. Préférez l'avenue circulaire au lieu du centre ville. Le centre ville historique est interdit à la circulation des véhicules à moteur le mercredi matin, le samedi matin et durant la période estivale.

le nouvel AUPS

informations municipales

Plan Local d'Urbanisme

La révision



Par délibération en date du 04 mai 2023, le conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU actuel a été approuvé le 17 juin 2013. Nous avions pris en compte à l'époque les évolutions législatives et réglementaires qui étaient entrées en vigueur depuis 1980, date du Plan d'Occupation des Sols (POS). Aujourd'hui, nous devons intégrer l'arsenal législatif et réglementaire prolifique qui est sorti depuis et surtout, essayer d'en tirer le meilleur parti. Pour ne citer que : loi Grenelle (antérieure mais absente dans notre PLU), loi MAP, loi ALUR, loi LAAF, loi TEPCV, loi pour la reconquête de la biodiversité, loi ELAN, plan biodiversité, SRADDET PACA, loi climat résilience, loi APER...

Les différentes pièces d'un PLU sont les suivantes :

- le Rapport de Présentation avec le Diagnostic Territorial et l'Etat Initial de l'Environnement. Le Diagnostic, après quelques éléments de cadrage réglementaire (code de l'urbanisme et loi Montagne), analyse l'évolution sociodémographique de la

commune, les caractéristiques du parc de logement, l'emploi (800 emplois sur la commune, soit 35% de l'emploi de la Communauté de communes Lacs et Gorge du Verdon CCLGV, Aups représentant 25% de la population), l'économie locale avec les commerces (50% des commerces de proximité de la CCLGV sont à Aups), le tourisme et l'agriculture, l'offre en équipements et services, et bien sûr la problématique des transports et déplacements. L'Etat Initial de l'Environnement rappelle dans un premier temps les documents d'urbanisme, plans et programmes avec lesquels le PLU doit être compatible (le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée, le Schéma Régional des Carrières (SRC) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ensuite, différentes thématiques sont analysées : le patrimoine naturel et la biodiversité, les ressources naturelles, l'énergie, le climat et la qualité de l'air, les risques. Une synthèse présentant les forces et les faiblesses de la commune ainsi que la hiérarchisation des enjeux est réalisée. Le Rapport de Présentation présente également une analyse

Aups, village structurant du Haut Var à taille humaine

Pôle structurant

- Un pôle structurant du Haut Var à conforter dans son rôle de centralité
- Favoriser un développement démographique en cohérence avec les ambitions du SCOT
- Répondre aux besoins en logements, diversifier et innover pour mieux préparer l'avenir
- Conforter l'économie locale, vecteur d'attractivité et de réponse aux besoins des habitants
- Améliorer l'offre en équipements publics pour les besoins de la commune et de son territoire

Village accueillant

- Un village accueillant aux qualités urbaines et paysagères à mieux prendre en compte
- Redonner sa place au centre ancien et le rendre attractif pour tous
- Privilégier une structure urbaine qui offre qualité de vie et sobriété foncière
- Travailler sur les qualités paysagères de la commune constitutives d'un cadre attractif
- Améliorer l'interconnection entre le centre et les quartiers résidentiels

Territoire préservé

- Au cœur du Haut-Var, un territoire préservé aux richesses à protéger et valoriser
- S'inscrire dans la protection d'une richesse environnementale
- Projeter le territoire dans une politique ambitieuse et respectueuse des utilisations des ressources naturelles
- Stérioriser aux risques actuels et à venir
- Un territoire attractif qui se visite malin qui doit mieux gérer les impacts du tourisme

de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et permet de justifier les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Une présentation du Diagnostic a fait l'objet d'une réunion publique le 03 juillet 2023.

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : c'est la pièce la plus importante du PLU. Il définit les orientations générales de la politique d'aménagement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il arrête notamment les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, l'équipement commercial et le développement économique. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il s'agit d'envisager le P.A.D.D. comme un instrument de développement socio-économique, de valorisation du patrimoine et de préservation des espaces naturels. Elaboré à partir du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, ce projet se définit avant tout par rapport aux problématiques auxquelles le territoire communal est confronté.

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation, qui peuvent être thématiques ou sectorielles.

**le nouvel
AUPS**
informations municipales

Les orientations du PADD d'Aups (réunion publique du 19 décembre 2023) peuvent se résumer ainsi : de manière qualitative les ambitions et la stratégie de la commune en termes d'aménagement.

- Le Règlement qui fixe les règles générales et servitudes d'utilisation des sols, composé d'une partie graphique et d'une partie écrite
- Les Annexes.

Quelques éléments sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement De Développement Durable et D'Egalité des Territoires) du 26 juin 2019 et de la loi Climat Résilience du 22 août 2021 :

Le SRADDET demandait la diminution de 50% de la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers d'ici 2030 avec, comme période de référence la consommation d'espace 2006/2014.

La loi climat résilience a pour objectif le Zéro Artificialisation Net (ZAN) en 2050 et pour la période 2021/2031 la diminution de 50% de la consommation d'espace par rapport à la période 2011/2011.

C'est dans ce contexte de diminution de consommation d'espace, d'un taux de croissance de 0,6% fixé par le SCOT et d'un taux de vacance important (13% alors que le taux dans le Var est de 6% et 9% au niveau de la CCLGV) que nous devons élaborer notre PLU. Nous avons donc décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet renouvellement Urbain (OPAH RU) à destination des propriétaires bailleurs et occupants pour leurs projets de réhabilitation de logements. L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) s'est engagée pour apporter un financement de 1 610 901 €, la CCLGV 268 600 €, la commune d'Aups 819 350 € (dont 259 000 € financé par le Conseil Régional.), le Conseil Départemental 338 796€. Cette opération déroulera sur la période 2024/2028. Parallèlement à l'OPAH RU, la CCLGV met en place un Programme d'Intérêt Général (PIG). La commune d'Aups met également en place un programme de 31 logements en partenariat avec Var Habitat et la MSA. Comme vous pouvez le constater, la révision d'un PLU est particulièrement encadrée et nous devons trouver les meilleures solutions qui permettront à Aups de continuer à se développer dans un cadre de vie de qualité.

Parc photovoltaïque

La demande d'autorisation est déposée

Le projet de centrale photovoltaïque initié en 2016 par la commune d'Aups progresse, le comité de pilotage s'est réuni courant septembre dernier pour présenter les dernières avancées.

L'installation photovoltaïque affichera finalement une puissance de 18,9MW (contre les 30MW envisagés initialement) et s'étendra sur une surface clôturée de 16,6 hectares. La baisse de l'emprise de la centrale est le résultat d'un travail de réflexion visant à protéger les espèces d'oiseaux locales et à permettre la libre circulation de la faune par la création d'un corridor écologique. Le maître d'ouvrage, Tenergie, a déposé ce mois-ci la demande d'autorisation de défrichement et devrait soumettre la demande de permis de construire en novembre (1 mois après).



Stade municipal

La réfection en réflexion

Le stade en l'état

Afin de permettre la restructuration du collège Henri Nans, le Conseil Départemental a signé, suite à un constat d'huissier, une convention fixant les modalités d'utilisation du stade pour le collège provisoire et les conditions de remise en état à la fin du chantier.

L'établissement rénové a été ouvert à la rentrée scolaire 2023/2024. Le département a commencé le déménagement du collège provisoire et conformément à la convention signée remettra le stade en l'état à savoir réfection du système d'arrosage automatique et semence d'une nouvelle pelouse naturelle.

La municipalité réfléchit sur la mise aux normes et la réfection des vestiaires.



le nouvel
AUPS
 informations municipales

Recyclage des déchets

Réunion d'information

Dans le cadre d'une étude mise en place par la municipalité, Monsieur le Maire, un adjoint et 4 conseillers municipaux ont été accueillis le 5 janvier 2023 par les professionnels du site "Installation de Maturation et d'Elaboration" (IME) de Pierrefeu du Var.

Les professionnels travaillant sur ce site ont expliqué à nos élus la collecte, la réception, l'exploitation et le recyclage de tous les déchets.

A la fois centre de stockage, plateforme de tri et valorisation des encombrants, cette installation

traduit l'engagement raisonnable et responsable du recyclage de nos déchets.

Notre commune travaille sur la possibilité de création d'un site équivalent.

La démonstration et les explications données tout au long de la journée nous ont convaincus de la nécessité du tri individuel de tous nos déchets.



Atelier mémoire

Solliciter la mémoire

La première session d'ateliers mémoire a débuté le 15 février 2023 pour se terminer le 29 avril 2023 tous les mercredis matin.

L'association Metafor a été mandatée par le Conseil Départemental pour l'animation et la prise en charge de ces ateliers.

Le but de ces ateliers est d'aider les personnes présentes à solliciter leur mémoire au moyen de jeux, de fiches de vocabulaire à retrouver, le tout dans une ambiance conviviale et ludique.

Aucune concurrence, ni notation, ni observation orale ou écrite n'est mise en place.

Devant le succès remporté en début d'année, une deuxième session a été ouverte à compter du 4 octobre 2023 au rythme d'un mercredi par quinzaine.

Ces ateliers d'une durée de 2 heures sont ouverts à tous. Pour tout renseignement, s'adresser à Mesdames Monique Dartus, Régine Fottorino ou Marie Christine Terrasson.



Prochaines dates 2024

- mercredi 10 janvier 2024
- mercredi 24 janvier 2024
- mercredi 7 février 2024
- mercredi 21 février 2024
- mercredi 6 mars 2024
- mercredi 20 mars 2024



Composteur partagé

Votre composteur partagé a été inauguré le mercredi 22 Novembre rue Rosette Cioff. Merci aux personnes venues ce jour.

Le compostage de quartier est l'affaire de tous, les biodéchets représentent environ 30% de votre poubelle d'ordure ménagère. La collecte des ordures ménagères de notre territoire en 2022 était de 3462.52 tonnes. Les centres d'enfouissement n'étant pas extensibles il est important de sortir de nos poubelles nos "biodéchets" : épluchures, préparations de cuisine et restes d'assiettes cuits ou crus, peuvent être compostés. Mais aussi marc de café, filtre à café et dosette de café papier, sachets de thé sans ficelle ni étiquette, essuie-tout et mouchoirs non colorés, coquilles d'œufs et de fruits secs broyés, vos fleurs fanées.

Lorsque que vous videz votre bioseau dans le « bac de service » il vous faut ajouter la même quantité de broyat qui se trouve à droite dans le "bac de broyat" et mélanger à l'aide de la griffe à votre disposition. C'est un geste important pour activer la décomposition de vos biodéchets mais aussi limiter la quantité de mouches, moucherons et autres insectes gênants.

Vous découvrirez d'autres "petites bêtes" dans le composteur mais celles-ci sont très utiles, tel que ver de compost, larve de cétoine, cloporte et d'autres qui sont présents pour "manger" vos biodéchets.

Il est rappelé que les sacs plastiques « biodégradables » n'ont pas leur place dans le composteur mais aussi l'élastique du persil, le ruban adhésif, emballage plastique, cendre de bois, poussière d'aspirateur...

La décomposition des aliments est un processus naturel immuable. Dans un composteur collectif quelques bon gestes sont recommandés : apporter vos biodéchets en petits morceaux, ajouter du broyat , mélanger et ouvrir le bac de service en grand lorsqu'il pleut.

Un composteur est comme nous, il mange de tout, matières fraîches et sèches en petits bouts, il a besoin d'air et d'eau.

Si vous souhaitez vous aussi devenir Compost'Acteurs dans votre ville, vous pouvez retirer un bioseau à l'accueil de votre mairie ou à la Communauté de Communes.

Pour toutes questions ou renseignements vous pouvez joindre Cristelle Duchemin, votre ambassadrice du tri au 06.67.13.21.99 ou cduchemin@cclgv.fr

collège Henri-Nans

Un nouveau collège

La rentrée scolaire 2023 s'est faite dans le tout nouveau collège Henri-Nans flambant neuf qui vient d'ouvrir ses portes à Aups. Il possède une capacité maximale de 600 élèves et accueillera près de 580 inscrits cette année.

Ce tout nouvel établissement impressionne les collégiens par sa grandeur et sa modernité. La cour de récréation est très vaste, avec des bancs à disposition et ceinturée par des préaux. Elle abrite différents pôles : santé, foyer, vie scolaire etc. afin de faciliter la vie des élèves.

Une des nouveautés pratiques de ce nouvel établissement est que les collégiens peuvent se décharger du poids de leur sac à dos grâce aux casiers individuels mis à disposition.



Lors du temps de la pause repas, le grand réfectoire est capable de recevoir les 540 élèves inscrits à la cantine, permettant ainsi aux enfants de déguster les bons plats cuisinés au sein du collège.

L'absorption phonique de la salle a été mûrement réfléchie afin que les élèves puissent profiter de ce temps de pause dans un environnement plus calme.

L'établissement a été officiellement inauguré le samedi 07 octobre en présence notamment de Jean-Louis Masson - Président du Conseil Départemental du Var, Natacha Chicot - Rectrice de l'Académie de Nice, Antoine Faure - Maire de la Commune d'Aups et Guy Versavel - Nouveau principal du collège Henri Nans.

info

**Paul Gros
à l'honneur!**

Paulin porte-drapeau

Le 25 novembre 2023, dans la salle du conseil municipal, nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur Paul GROS, notre porte-drapeau depuis 56 ans. Cette manifestation a été organisée à l'initiative de la famille, aidée par Georges DEWAILLY, Président de la FNACA. Antoine FAURE, Maire de la commune accompagné de plusieurs élus, a accueilli Paulin, sa famille, ses amis pour lui rendre un bel hommage et le remercier pour son engagement et sa fidélité. Puis, M. DEWAILLY a pris la parole pour retracer le parcours de Paulin au sein de la FNACA. Il lui a été remis un diplôme et une médaille bien mérités.

Nous avons terminé ce moment convivial par le pot de l'amitié offert par la municipalité

Paulin Gros

**le nouvel
AUPS**
informations municipales

Médiathèque d'Aups

Une riche saison

Cet été la médiathèque a une nouvelle fois participé au Prix des Lecteurs du Var, en proposant aux adhérents une sélection de livres, albums et BD à lire, et à voter pour leur ouvrage préféré. Le résultat de ce vote a eu lieu le 18 novembre lors de la fête du livre du Var à Toulon. Dans le cadre de ce prix, la médiathèque a accueilli un atelier artistique "Marbrures à conter" avec l'artiste Sandra FANTINO, qui a su expliquer l'art de la marbrure en utilisant l'encre, ce qui a permis de faire vivre l'imagination des petits et grands. Un spectacle de la troupe de théâtre "La divine usine" a eu lieu à la médiathèque en août, également dans le cadre du prix des lecteurs du var. Ce spectacle de marionnettes fut un bouleversant et amusant voyage au cœur de la vie et de l'œuvre de Colette.

En septembre, la médiathèque a organisé un vernissage des œuvres d'aquarelle qui sont réalisées tout au long de l'année dans le cadre de cours donnés bénévolement. Ce vernissage a été l'occasion d'échanger avec la professeure et les élèves, ainsi que de faire connaître cet atelier qui connaît un grand succès cette année. Vous pouvez également vous inscrire aux ateliers d'écriture qui ont lieu un samedi par mois à la médiathèque.

Durant le mois de novembre, la médiathèque participe au mois du doc, événement national, permettant de faire connaître au grand public quatre films documentaires. Ainsi, tous les mercredis du mois de novembre à 17h30, la médiathèque d'Aups propose le visionnage d'un film. Plusieurs thèmes ont été sélectionnés : la nature, l'adolescence, le voyage et le mélange des cultures.

La médiathèque continue également ses actions auprès de la crèche, l'Ehpad, les écoles, le collège et bien sûr les adhérents. Elle accueille le LAEP (accueil parents-enfants) le jeudi matin (1 jeudi sur 2) ainsi que le café des aidants une à deux fois par an.

N'hésitez pas à téléphoner ou envoyer un mail pour en savoir plus sur les services ou les animations proposées par la bibliothèque : 04.94.70.07.72 - aups.biblio@gmail.com.



Musée Simon Segal

De nombreux artistes

La réouverture du musée Simon Segal a eu lieu lors du 1er vernissage de la saison le jeudi 1er juin. Durant les deux premiers mois de l'été (juin-juillet) le musée a accueilli quatre artistes locaux venus exposer leurs œuvres. Les visiteurs ont donc pu découvrir les magnifiques aquarelles de l'artiste Susan KNAPP, où l'on pouvait y retrouver des paysages de la commune d'Aups, les superbes photographies du Verdon, réalisées par le photographe Philippe MURTAS, les sublimes toiles d'art abstrait de Véronique GUERRERO, et les jolies sculptures singulières en bois de Christian DEROY. S'en est suivie une seconde exposition au mois d'août du peintre paysagiste Claude HEINEMANN, qui exposa ses œuvres ainsi que celles de ses élèves à qui il enseigne la peinture tout au long de l'année. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les belles œuvres colorées de l'artiste et le travail appliqué et unique de ses élèves. La dernière exposition se fit durant tout le mois de septembre, avec un dernier vernissage le jeudi 31 août. Le musée a accueilli l'artiste peintre Véronique PILAREK, qui a su prendre possession de l'espace en apportant une touche de couleurs vives et joyeuses à travers ses incroyables peintures. Elle partagea l'espace avec le sculpteur Rodolphe HAMMADI, qui construit ses œuvres en s'inspirant de l'histoire des civilisations passées, des objets qu'il récolte et des souvenirs de vie. Il a également profité de l'occasion pour exposer l'œuvre qu'il a réalisée cet été avec les objets récupérés à Aups lors de l'appel à objets réalisé précédemment par l'association le chant de l'Aupstimist dont il fait partie.



Le musée a accueilli 2629 visiteurs cet été, et 26 œuvres et affiches ont été vendues.

Le musée de la résistance est également très plébiscité par les visiteurs qui sont impressionnés par tous ces souvenirs historiques et l'histoire de la commune.

Si vous êtes artiste et que vous souhaitez exposer au musée, veuillez contacter la mairie à l'adresse mail suivante : communication@mairie-aups.com



le nouvel
AUPS
informations municipales

Rentrée scolaire



École élémentaire

Le 4 septembre, Mme TERRASSON pour l'école maternelle et Mme DARTUS pour l'école élémentaire ont accompagné les élèves et les enseignants pour leur rentrée 2023/2024.

École élémentaire

Tout s'est bien passé, tous les enseignants étaient présents pour accueillir nos loulous à savoir :

M. YOVANOVITCH, directeur accueillant les CE2
Mme LAURENT, accueillant les CP
Mme HERNANDEZ, accueillant les CE1
Mme BEAUMESNIL, accueillant les CM1
Mme ROSELLO, accueillant les CM2

Les enfants ont été ravis de retrouver leurs copines et copains ainsi que leur nouvel enseignant.

Les élèves ont reçu une grande partie du matériel scolaire nécessaire à leur apprentissage, une toute petite partie restant à la charge des familles.

École maternelle

Quelques petites larmes au coin de yeux pour certains de nos premiers arrivants, mais qui ont vite disparu en commençant la découverte de leur école avec les parents qui le souhaitaient. Tous nos bambins ont été accueillis par :

Mme LUCATS, directrice, maîtresse de la grande section secondée par Océane ROUX ATSEM.
Mme YOVANOVITCH, maîtresse de la moyenne section secondée par Lindsey GIROT, ATSEM
Mme GIRAUD, maîtresse de la petite section secondée par Jennifer CHAMARD.

Nous avons le plaisir d'avoir cette année parmi nous une apprenante en la personne de Cassandra qui se destine aux métiers de la petite enfance.

*Bienvenue aux nouvelles arrivantes
et bonne année scolaire à tous.*

info Culture

LES ÉTOILES AU CHÂTEAU

Les 08 et 09 juin 2024, des danseurs de l'opéra de Paris s'invitent au Château de Fabrègues à Aups pour vous entraîner dans leur univers magique.

En 2022, l'association Hugo Marchand pour la Danse a été créée afin d'offrir des spectacles d'exception accessibles à tous, au tarif unique de 13€ et faire des lieux emblématiques du patrimoine local, des acteurs vivants de la culture, en les transformant le temps d'un weekend en sublime écrin pour les danseurs de l'Opéra de Paris.

Les Étoiles au Château a pour mission de contribuer à la diversité de la vie culturelle locale, et de mettre en lumière les monuments historiques de nos régions en les associant à des danseurs et musiciens reconnus. Un rêve qui prend forme les 08 et 09 juin 2024 au Domaine de Fabrègues à Aups.

Jusqu'à 2 600 spectateurs sont attendus dans le parc dessiné par le paysagiste Louis Benech pour assister aux 2 représentations données en juin et vivre une soirée exceptionnelle composée d'extraits de ballets classiques et contemporains sur scène en plein air dans un environnement à couper le souffle.

La Commune d'Aups est heureuse de s'associer à ce projet et vous tiendra informés des dates de l'ouverture de la billetterie au printemps 2024.

**le nouvel
AUPS**
informations municipales



Que serait l'été sans le centre de loisirs ?

Ce dispositif incontournable des vacances permet chaque année à de nombreux enfants de vivre pleinement leur temps estival. L'occasion de se retrouver et de se faire de nouveaux copains autour d'activités variées proposées par des animateurs formés et pleins d'idées. Comme tous les ans, les animateurs ont su faire preuve de bienveillance et d'imagination afin d'accompagner les enfants dans la vie quotidienne, toujours très symbolique lorsqu'il s'agit des grandes vacances. Avec certains jours marqués par de fortes chaleurs et d'autres où la grisaille a nécessité d'adapter les sorties, il a fallu faire preuve de flexibilité afin de satisfaire toutes les familles. Tous les jours, près d'une centaine d'enfants était accueillie au centre de loisirs.

Comme chaque année l'incontournable séjour au Lautaret a suscité l'épanouissement des enfants avec de belles activités, des super veillées égayées par nos animateurs et bien d'autre encore.

Un petit retour sur l'été avec nous.



pays zaou

Magasin de producteurs, premier automne

Au printemps 2023, un collectif d'une quinzaine de fermes, produisant un peu de tout, de ce qui se mange comme de ce qui se boit, mais toujours avec amour, presque toujours en production biologique, ou alors en conversion, nous avons ouvert un point de vente collectif dans l'ancienne cave coopérative d'Aups, grâce au soutien constant et indéfectible de la mairie.

Pensé, construit, mené à bien, par un petit noyau dur de Sillans et d'Aups, dans la foulée du premier confinement, le projet s'est ensuite élargi car il répondait aux aspirations d'autres fermes – nourrir notre territoire, en toute saison, et proposer une alternative au modèle agro-industriel.

Des paysans et paysannes

Toutes les fermes de Payzaou sont en accord avec la charte de l'agriculture paysanne. C'est-à-dire que nous sommes sur des modèles de ferme le plus autonome possible.

Par exemple les troupeaux produisent leur fourrage ou leur aliment avec des céréales locales ou pâturent et entretiennent les collines. Pour la production de légumes du fumier d'éleveurs voisins est utilisé etc.

Nos fermes paysannes recherchent le goût et la qualité des produits, dans un souci de transparence pour le consommateur, de bien-être animal et de bien-être humain.

L'agriculture paysanne se veut l'alliée de la nature, nous travaillons avec elle et non contre elle !

Enfin, la taille de nos fermes répond au principe de répartition des terres afin de permettre à d'autres de vivre de ce métier. Le choix de notre commercialisation est à l'image de notre souhait de mieux valoriser notre production pour pourvoir en vivre.

Et bien sûr les paysans et paysannes sont des acteurs locaux, c'est pour cette raison que Payzaou s'investit dans la vie du territoire.

le nouvel
AUPS



Un fonctionnement collectif

Les plus assidus auront vu défiler derrière la caisse une myriade de productrices et producteurs, pas toujours à l'aise avec l'informatique, apprenant à vendre les produits des autres mais toujours passionnés et prêts à répondre aux questions et expliquer la réalité de nos métiers de paysans et paysannes. C'est le propre du "point de vente collectif" où les paysans vendent directement aux consommateurs. Une relation qui s'extirpe du modèle d'abondance et de consumérisme de la grande distribution ; à travers laquelle les consommateurs peuvent prendre conscience des contraintes et limites de la production agricole et les paysans prendre connaissance des demandes et besoins de ceux qui mangent leurs produits. Nous n'aurons pas toujours tout et tout le temps à Payzaou, mais tout est produit par nous et avec beaucoup d'efforts pour nourrir les habitants des alentours.



Toute l'équipe de Payzaou vous remercie et vous dit à très bientôt !

Horaires d'ouverture du magasin :
Dans un premier temps, le magasin sera ouvert les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 13h et 15h à 19h.



Une implication dans la vie locale

C'est aussi toute une histoire, celle des caves coopératives, des rouges et des blancs, de 1851, etc. que l'on aurait cru enterrée mais, qui, finalement ressurgit, et dont Payzaou n'est qu'un épisode parmi d'autres. Un projet de réhabilitation de la cave coopérative est sur les rails, pour en faire un lieu agri-culturel, avec à la fois des ateliers de transformation, un point de vente payan, et la scène culturelle locale (Plancher des chèvres).

Et maintenant, Payzaou s'apprête à passer son premier hiver. De nouvelles fermes nous rejoignent, comme celle de David, producteur de pommes du Haut-pays, qui vient nous régaler jusque dans le Var profond. Les fromages de brebis de Sillans reviennent après la pause estivale, les volailles pour les fêtes gambadent joyeusement sous les oliviers, les brebis de Bauduen après la transhumance depuis l'Ubaye sont de retour, bientôt les agneaux broutards ! Les légumes d'hiver font leur entrée....

... et nos fidèles soutiens sont toujours là, merci à eux, merci à elles.

CCLGV16 communes

En partenariat avec Aups

La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon œuvre pour la population de son territoire : bien qu'étant la plus petite intercommunalité du département avec un peu plus de 9 000 habitants, le dynamisme et la mise en place d'actions innovantes sont régulièrement soulignés par les autorités et instances publiques.

Chacune des 16 communes est représentée au sein du Conseil communautaire. Pour la commune d'Aups, Antoine Faure et 6 conseillers municipaux participent aux réunions et diverses commissions.

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses opérations réalisées pour certaines en partenariat avec la Municipalité d'Aups, à savoir :

- Rénovation du sol de la cour de la crèche Le Relais des Bambins durant l'été 2023 pour la sécurité des petits (travaux subventionnés en partie par la CAF du Var et la MSA) et remplacement du chauffe-eau solaire.

- Mise en place d'un composteur partagé rue Rosette Ciofi en 2023.

En effet, à compter du 1er janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables.

- Toute personne résidant dans le centre du village désirant un bio-seau peut prendre contact avec notre ambassadrice du tri, Cristelle par téléphone au 06.67.13.21.99 ou par mail : cduchemin@cclgv.fr.

- Pour les personnes disposant d'un extérieur, la demande de composteur individuel peut être faite directement sur le site de la CCLGV : <https://www.cc-lacsgorgesverdon.fr/services/environnement/valorisation-des-dechets/demande-de-composteur-individuel>

- Entretien de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle : la CCLGV est propriétaire du bâtiment et à ce titre a réalisé durant

l'année des travaux d'entretien tels que la mise en place de dispositifs permettant une réduction de consommation d'eau ou le remplacement des portes des divers cabinets médicaux défaillantes (à venir).

- Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en début d'année, la CCLGV a favorisé la mise en relation des communes voisines sans ASLH avec le centre aéré d'Aups permettant ainsi une mutualisation intercommunale, les permanences LAEP à la Médiathèque d'Aups et des ateliers parents/enfants qui seront reconduits en 2024.

- Espace France Services (33 bis avenue Clémenceau) : le lieu est bien connu de l'ensemble de la population aupsoise qui y retrouve un panel de services large (permanences diverses, ateliers informatiques, etc....)

- Étude sur le transfert de la compétence Eau et Assainissement
- Convention Petites Villes de Demain avec de nombreux projets communs comme la réhabilitation des logements du centre du village, un schéma de dynamisation commerciale et artisanale....

- La mise en place d'un plan de mobilité simplifié visant à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier

- Mise à disposition du minibus intercommunal à la commune

- Gestion de la Zone d'activité des Uchanes avec une participation financière sur l'aménagement des réseaux

- Participation aux projets d'investissement de la Commune tels que l'extension des garages des services techniques, aménagement du parking de la Colle par l'attribution de fonds de concours

- Mutualisation de services avec les communes (commandes groupées, formations du personnel sur le territoire)

- A compter du mois de septembre 2022, la CCLGV a contractualisé avec un cabinet d'étude pour l'instruction des autorisations de droit du sol,

Les informations importantes (comptes-rendus, avis de réunion et autres) sont publiées sur notre site Internet, <https://www.cc-lacsgorgesverdon.fr>, ou sur la page Facebook de la CCLGV : <https://www.facebook.com/cclgv/>

Accueil du public : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Pour contacter votre Communauté de communes :
Adresse : 242 avenue Albert 1er, 83630 Aups.
Téléphone : 04 94 70 19 12.
Courriel : accueil@cclgv.fr.



maison de la truffe

Un espace muséographique

La Maison de la Truffe est ouverte depuis fin 2015. L'espace muséographique met en valeur ce produit d'exception qu'est la truffe, étroitement lié à la vie des femmes et des hommes d'Aups et des villages autour du lac de Sainte Croix qui font de ce diamant noir la renommée du Haut Var. A travers ce parcours ludique de l'Aventure de la Truffe, le musée permet une découverte thématique : histoire, géologie, biologie, sociologie, étapes de plantation, culture, récolte, vertus, mythes, commercialisation, recherches et développement. La scénographie imaginée, une entrée souterraine dans une truffière, émerveille le visiteur agréablement surpris par la grande qualité de cet espace multimédia dédié à la rabasse. Les habitants du territoire y reconnaîtront d'anciens trufficulteurs dans la magnifique galerie photographique en noir et blanc léguée par Monsieur Jean-Charles GERARD, photographe aupsois.

La Maison de la Truffe est ouverte toute l'année et accueille toutes sortes de publics. Individuels qui souhaitent découvrir les différentes facettes de ce champignon méconnu, ainsi que familles, groupes, associations, comités d'établissement...

Possibilité de visites en toute autonomie pour les individuels sans réservation préalable : prévoir en moyenne 40 minutes.

Pour les groupes à partir de 10 personnes, nous proposons 3 types de visites du Musée avec réservation préalable :

- La visite guidée du musée : 5€ par personne. Compter 1h*.
- La visite gourmande : visite guidée avec une dégustation de 3 produits autour de la truffe et un verre de vin : 9€ par personne. Compter 1h30.*
- La visite libre du musée 3€ par personne, compter en moyenne 40 minutes pour la visite en autonomie.

*Possibilité d'adapter la durée de la visite en fonction de vos impératifs horaires.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Maison de la Truffe sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ainsi que notre site internet.

La boutique de la Maison de la Truffe, en accès libre, propose toute l'année des produits truffés choisis avec soin qui font la part belle aux produits locaux fabriqués dans le département. Pensez-y pour vos cadeaux ou simplement pour vous régaler ! Au plaisir de vous recevoir à la Maison de la Truffe d'Aups et du Verdon !

le nouvel
AUPS



© Maison de la truffe

Le coin provençal

recantoun provençau

Le gros souper (lou gros soupa) qui varie selon les départements et les familles mais toujours à peu près pareil composé de morue, blettes poireaux en gratin, cardons céleri à l'anchoïade, gratin de courge, de choux... Et bien sûr les 13 desserts.

Le 4 décembre jour de la Sainte-Barbe la tradition provençale qui nous vient de l'époque romaine, est de planter dans trois coupelles des graines de blé gardées de la récolte précédente et réservées pour les semaines de la prochaine saison afin de les faire germer. La coutume populaire a apposé l'adage suivant

"quand lou blad vén ben, tout vén ben"
"quand le blé va bien, tout va bien"

car lorsque le blé a bien germé c'est la prospérité pour toute l'année. Ces trois coupelles représentent la sainte trinité et font partie de la décoration de table du 24 décembre au soir pour le gros souper le repas le plus important de l'année, à la fois maigre et complet.

Jadis avant ce repas le plus vieux de la famille (lou viej) choisissait une belle branche d'arbre fruitier en général de l'amandier, il plaçait cette bûche dans le foyer de la cheminée, l'arrosoit du vin nouveau et le plus jeune de la famille (lou cadèu) l'allumait avec un bout de bois de la bûche de l'année d'avantet tout le monde chantait et triquet :

"A l'an que vén si sian pas mai que signen pas mèn"
"A l'an prochain si nous ne sommes pas plus que nous ne soyons pas moins"

Après le 25 décembre, nous plaçons les 3 coupelles de blé autour de la crèche, jusqu'au 6 janvier (épiphanie).



© kaderickenkuizinn.com

A.A.A.

Une année 2023 bien remplie !

Bilan animations 2023

Beaucoup d'animations dans notre village cette année encore, outre les animations d'avant saison, la traditionnelle bougnette de février, le carnaval des enfants et la Saint-Patrick organisés par l'A.A.A., la fête du livre (Charivalivres, Librairie Caractères Libres) la Saint Pancrace (A.A.A.), le 4ème festival du rosé (Miss Cigale et mairie), les brocantes de Mr Zattera, les galas de danse des associations de danse (MAD et Harmonies danse), le 2ème salon du bien-être (magasin Âme joyeuse et A.A.A.), la fête de la musique (commission culture de la mairie), ça a bougé sur Aups cet été !

Marchés nocturnes (Miss Cigale), Jazz festival avec cette année deux dates sur Aups les 3 et 15 juillet (commission culture de la mairie), fête de la truffe blanche (Maison de la truffe), vides grenier nocturnes (A.A.A.), concerts à la collégiale (commission culture de la mairie) et autres concerts aussi bien sur la place (A.A.A., commission culture mairie) que dans les divers bars et restaurants, brocantes, cirques, Soupe au pistou (Ass. Sauvegarde de la Délivrance), Fête foraine et repas aïoli (A.A.A.), Libération d'Aups par les R.a.v.a.n.s. tournois de pétanque et grand prix de la ville (A.B.A.) ont rythmé cette saison estivale 2023, et ont contribué à une grosse attractivité de touristes sur notre belle commune. Il y en a eu pour tous et pour tous les goûts !



Saint-Pancrace très pluvieuse

Cette année a été marquée par une météo très capricieuse pendant la Saint-Pancrace, même si la bénédiction et la procession du saint ont bien eu lieu, il n'en fut pas autant pour les soirées organisées par l'AAA. En effet, il a plu les 3 soirs du week-end, rendant impossible la prestation des orchestres engagés.



le nouvel AUPS



La fête des voisins prévue autour d'une sardinade a dû être annulée également à cause de la météo.

De même que le week-end du 4 et 5 août où 2 soirées étaient également organisées par l'AAA, un mistral violent et frais s'est invité, faisant fuir locaux et touristes...

Le retour des virades de l'espoir à Aups

L'A.A.A. a organisé le 24 septembre dernier les virades de l'espoir, manifestation pour récolter des fonds pour l'association "Vaincre la mucoviscidose", un retour après plus de 10 ans d'absence dans notre village. La journée s'est déroulée place Mistral avec des stands divers, Mme Aubry pour vendre diverses peluches, stand de maquillage tenu par Myriam Tosi, une tombola organisée par "les Guerriers du Verdon", pêche aux canards, crêpes et sardinade préparées par l'association "Animation aupsoise", présence également des pompiers avec démonstration de gestes de premier secours, tout ceci en musique par Vincent Gandrille.

En tout avec les divers dons dans les commerces, les recettes de la journée et autres dons (comme l'association "Rencontre et amitié", 100 € de don), l'A.A.A. a ainsi pu récupérer 1100 €, une belle réussite qui donne de l'espoir pour l'année prochaine avec plus d'ateliers.

caractères libres

Soutenez votre librairie Aupsoise

Chères Aupsoises et Aupois,

Nous sommes heureux de vous présenter une opportunité unique de renforcer et de préserver votre librairie villageoise. La librairie CARACTÈRES LIBRES, bien plus qu'un simple commerce, est un lieu de rencontre, de partage et de découverte pour les habitants et les collégiens.

Comme de nombreuses petites librairies indépendantes, elle est confrontée à des défis financiers du fait de la concurrence des grandes chaînes de distribution en ligne !

Nous croyons cependant fermement en l'importance de maintenir cette offre culturelle dans notre village, et c'est la raison pour laquelle nous vous invitons à devenir coopérateur de VOTRE librairie et ainsi lui apporter un soutien vital.

Devenir coopérateur est simple et accessible à tous ; il vous suffit d'acheter des parts de la société coopérative. Le montant de la part est démocratique (20 euros) et chaque part compte !

Si vous croyez en l'importance de la librairie dans notre village et que vous souhaitez jouer un rôle actif dans son maintien, nous vous invitons à nous rejoindre.

Pour plus d'informations sur la façon de souscrire des parts, rendez-vous visiter à la librairie ou consultez le site internet www.librairiecaractereslibres.fr

Nous vous remercions de votre soutien.



Cyclotourisme responsable

Hop Hop Hop SAS - Station Bee's Verdon d'Aups, située au 41 avenue Georges Clémenceau a pour objectif de développer un concept innovant de cyclotourisme responsable et durable, de participer à la promotion d'une expérience nouvelle : Le mode de déplacement alternatif à la voiture grâce à l'Assistance Électrique et autour d'un Pôle Vélo facilitant les déplacements.

Il comprend :

- Un atelier de réparation de tout type de vélo et vente d'accessoires
- La vente de VAE
- La location de VAE
- Un café vélo

En 2022, nous nous sommes portés candidats avec le soutien de la CCLGV, la commune de Aups et la cheffe de projet "Petites Villes de Demain", en répondant à l'appel à manifestation Avenir Montagne Mobilité, dont nous avons été lauréats. La subvention obtenue, nous a permis l'embauche de 2 salariés dont un en contrat de professionnalisation "accompagnateur vélo". Nous avons pu effectuer des travaux de rénovation et ouvrir notre Pôle Vélo. Le Pôle Vélo est ouvert à l'année, et le Café Vélo propose une petite restauration avec des produits issus de producteurs locaux. C'est un lieu d'accueil et d'échange, de conseil pour cycliste ou non. En partenariat avec Vélo Loisir Provence, nous organisons des ateliers de réparation, pour la sensibilisation et l'initiation au vélo.

Nous proposons également un programme de sorties accompagnées ou libres en VAE :

- Sortie nocturne accompagnée (juillet & août)
- Sortie accompagnée en VTTAE ou VAE
- Parcours Famille, Parcours Vignobles & Découverte, Parcours Gourmand en autonomie guidée par une application.
- Séminaire d'entreprise

N'hésitez plus ! Sportifs, amoureux de la nature ou simplement pour le plaisir, il y en a pour tous les goûts. L'équipe Hop Hop Hop - Stations Bee's, vous accueille toute l'année pour une réparation, un achat, une balade, un café, un casse-croûte.



Tant que la guerre durera...

Après 4 missions humanitaires sous la bannière d'Indigo 2 à Aups, nous avons uni nos forces avec l'association SOS-OUMAN.

Du mois de mars au mois de juin 2022, nous avions apporté plusieurs tonnes d'aide humanitaire directement en Ukraine, et accueilli puis accompagné au fil des quatre voyages une trentaine de réfugiés à Aups. Grâce à la commune, à plusieurs générés particuliers et une équipe de bénévoles, les réfugiées - Natalia, Oléna, Léana, Ludmilla, Yulia entre autres - ont pu être logées et suivre des cours de français 3 fois par semaine, tout en travaillant dans la restauration et l'hôtellerie, et leurs enfants scolarisés. Depuis, Ludmilla et son petit-fils sont partis en Géorgie rejoindre une partie de leur famille. Yulia et Anna, les 2 soeurs, sont retournées à Kiev malgré l'angoisse des bombardements, pour retrouver leur père qui a combattu à Marioupol. Oléna est partie travailler à Cannes avec ses 2 enfants, dont Maria qui est la première arrivée en France du haut de ses 4 mois.

S'en sont suivies 3 missions humanitaires avec l'association SOS-Ouman, basée à Rognes (13) et dont les fondateurs sont d'anciens journalistes de l'AFP. Cette association met un point d'honneur à fournir directement au cœur de l'Ukraine (Ouman, ville entre Kiev et Odessa) et à des personnes de confiance, de l'aide humanitaire composée en fonction d'une liste de besoins actualisée à chaque mission. Parmi les incontournables, nous retrouvons à chaque mission les médicaments, le matériel médical et paramédical, le matériel d'urgence, l'alimentation et les vêtements en fonction des saisons. Dans ce qui est exceptionnel, nous avons pu livrer un bloc opératoire, des lampes scialytiques, des ordinateurs, du matériel domestique pour les centres de réfugiés, et des dizaines de générateurs, nécessaires au bon fonctionnement des écoles, des abris antimissiles et des centres de réfugiés lorsque les missiles frappent les centrales énergétiques.

Notre 7ème mission humanitaire en Ukraine à Ouman se présentait comme une course de vitesse compte tenu de l'arrivée imminente de l'hiver.

Nous avons échappé à la neige et au verglas mais pas aux avaries techniques. L'un des fourgons nous a lâchés peu après Lviv. Nous nous serions passés de ce précédent-là ! Il a fallu l'abandonner quelques jours dans un garage ; trouver au débotté un véhicule de secours ; transborder à la nuit tombée la cargaison de 15 m3. Résultat : Nous avons atteint Ouman à 04H30 le jeudi 2 novembre. Après avoir parcouru quelque 2.600 km et contourné 2 des 118 localités visées la veille par des raids aériens d'une envergure sans précédent. Epuisés.

Epuisés mais avec un moral intact. Et pour cause. Ce dernier convoi de l'année comptait sept fourgons. Mieux encore, il avait été précédé trois jours auparavant par l'arrivée d'un poids-lourd affrété par nos soins. Le recours à un transporteur permettant de prendre en charge le fret le plus lourd constituait une première. Il nous a permis de livrer à bon port 17,5 tonnes de fournitures scolaires, des cahiers, classeurs, blocs notes, rames de papiers divers obtenues auprès de la société Clairefontaine. Au total, nous avons donc acheminé quelques 26 tonnes d'aide.

La réception a été à la mesure de nos efforts. Le vendredi 3 novembre nous laissera un souvenir impérissable. Nos hôtes avaient organisé en notre honneur un spectacle surprise dans l'amphithéâtre de l'école n°11, la plus importante de la ville avec quelque 1.300 élèves âgés de 6 à 15 ans. De prime-abord, la scène -avec son lourd rideau pourpre orné d'un macaron géant représentant une poignée de mains, l'une ukrainienne et l'autre française, promettait une cérémonie teintée de kitsch soviétique. Sauf que l'émotion a pris le dessus lorsqu'une enfant-star en costume traditionnel a entamé avec aplomb un chant nationaliste ; quand une adolescente a entrepris de déclamer du Baudelaire, l'albatros traduit en ukrainien, suivie d'un couple de danseurs en herbe avec en fond sonore Salvatore Adamo et Joe Dassin. Alors oui, l'événement était à la fois kitsch et poignant à souhait.

Au micro, Iryna Pletnyova, la maire d'Ouman a répété à quel point notre soutien (elle dit « le soutien de la France ») compte aux yeux de ses administrés. Plus tard, une traductrice membre du comité de réception a lu un poème écrit en français à notre intention. La dernière strophe du « temps des bisous » affiche une confiance qui nous oblige : « Tant que la guerre durera, nous verrons venir vos convois ». Vladimir, le directeur, ne s'est pas fait prier pour présenter l'avancement du chantier d'aménagement de 1.200 m2 d'abris souterrains, sous l'école n°11 (une appellation héritée de l'ère soviétique). Les classes s'y poursuivent à chaque nouvelle alerte. Des fresques et slogans visent à rendre l'atmosphère moins oppressante. L'un d'entre eux proclame à l'intention des enfants menacés de claustrophobie : "Tu es plus fort que tu ne le crois". Olga, qui est chargée de la sécurité des écoles au sein de la municipalité, précise que 12.000 élèves bénéficient de refuges identiques.

Les souvenirs les plus glaçants de cette dernière expédition demeurent les rencontres de victimes et la vue des cimetières qui jalonnent les routes. Les voies express aussi bien que les départementales défoncées. Ils évoquent la guerre de 14-18, la mal nommée "der-des-der". Dans ce pays, il semble qu'aucune ville, aucun hameau n'ait été épargné. Partout flottent les emblèmes bleus et jaunes de l'Ukraine, qui marquent la tombe d'un "héros".

Au cimetière s'affiche une galerie de photos des soldats tués, dont celle d'Oleg, un engagé de 21 ans au regard poupin fauché au premier jour de l'invasion. La veille au soir, nous avons longuement échangé avec Nikolai, Viktor, Vadim et Igor : quatre soldats invalides. Ils ont en commun un regard qui régulièrement se vide. Nous ferons tout pour aider Igor, 38 ans, qui a perdu la jambe gauche sur une mine dans le Donbass, près de Bakhmut, et rêve d'être appareillé en France.

Nous remercions nos concitoyens pour leur générosité matérielle et leur disponibilité pour aider les ukrainiens locaux.

ça bouge à Zaou

DIMANCHE 28 JANVIER	8H00	PLACES MISTRAL ET BIDOURÉ	FÊTE DE LA TRUFFE	MAISON DE LA TRUFFE
VENDREDI 9 FÉVRIER	18H00	PLACE MISTRAL	BOUGNETTE	A.A.A.
SAMEDI 23 MARS	14H30	PLACE MISTRAL ET RUES	CARNAVAL	A.A.A.
DIMANCHE 31 MARS	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
DIMANCHE 14 AVRIL	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
DU 10 AU 13 MAI		PLACE MISTRAL	ST PANCRACE	A.A.A.
LUNDI 20 MAI	8H00	PLACE MISTRAL ET RUES	VIDE GRENIER	A.A.A.
DIMANCHE 26 MAI	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
SAMEDI 1ER JUIN	18H00	PLACE MISTRAL	FÊTE DES VOISINS	A.A.A.
VENDREDI 7 JUIN			BOUN ESTIVAL	LE PLANCHER..
DIMANCHE 16 JUIN	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
VENDREDI 21 JUIN	18H00	PLACE GIRARD	FÊTE DE LA MUSIQUE	MAIRIE D'AUPS
SAMEDI 13 JUILLET	21H00	PLACE MISTRAL	CONCERT FÊTE NATIONALE	A.A.A.
VENDREDI 19 JUILLET		COLLÉGIALE	CONCERT D'ORGUE	AMIS DE L'ORGUE
MARDI 23 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL	VIDE GRENIER NOCTURNE	A.A.A.
DIMANCHE 28 JUILLET	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
MARDI 6 AOÛT	18H00	PLACE MISTRAL	VIDE GRENIER NOCTURNE	A.A.A.
VENDREDI 9 AOÛT		COLLÉGIALE	CONCERT D'ORGUE	AMIS DE L'ORGUE
DU 15 AU 19 AOÛT		PLACE MISTRAL	FÊTE FORAINE	A.A.A.
LUNDI 19 AOÛT	19H00	PLACE MISTRAL	REPAS AÏOLI	A.A.A.
DIMANCHE 25 AOUT	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
SAMEDI 7 SEPTEMBRE	8H00	BOULODRÔME	FORUM DES ASSOCIATIONS	A.A.A./MAIRIE
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE	8H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE	8H00	PLACE MISTRAL	VIRADES À ZAOU	A.A.A.
JEUDI 31 OCTOBRE			HALLOWEN DES ENFANTS	A.A.A.
DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE	8H00	PLACE MISTRAL	MARCHÉ DE NOËL	A.A.A.
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE	8H00	CENTRE CULTUREL	BOURSE AUX JOUETS	A.A.A.
MARDI 31 DÉCEMBRE	20H00	CENTRE CULTUREL	RÉVEILLON	A.A.A.

rétro

Rugby, Coupe du Monde

Quelle belle ouverture de la Coupe du Monde de Rugby !

En effet, la fan zone organisée par les Guerriers du Verdon a conquis plus de 500 personnes le vendredi 8 septembre sur la place de la mairie d'Aups.

Une très bonne ambiance au grès des sandwichs et boissons s'est installée toute la soirée durant la diffusion du match France / Nouvelle Zélande. Toute l'équipe des Guerriers du Verdon remercie les spectateurs présents, et se félicite des retours enthousiastes que nous avons eu.

Par ailleurs nous sommes très contents que le maillot des All Black dédicacé reste à Aups ; c'est Mme Gerbotto Geneviève qui l'a remporté.



restauration du patrimoine

Collégiale Saint-Pancrace

Participez à la restauration d'œuvres majeures en Provence !

Situé aux portes du Verdon, le village médiéval d'Aups abrite la collégiale Saint Pancrace, dans laquelle se trouve deux œuvres majeures du peintre Jean Daret. Un tableau et sa prédelle témoignent des épisodes de la vie de l'apôtre Saint Barthélemy. Classés au titre des monuments historiques, ils sont dans un état très précaire et leur restauration apparaît comme urgente et nécessaire. De plus, le projet s'inscrit dans la perspective d'une exposition sur le peintre Jean Daret au Musée Granet d'Aix-en-Provence en 2024, pour laquelle seront exposés les deux œuvres. Votre aide serait un encouragement formidable pour la tenue de cet évènement majeur !



UN PATRIMOINE HISTORIQUE PRÈS DU LAC DE SAINTE-CROIX

En 1489, l'église paroissiale d'Aups devenue trop petite est remplacée par la collégiale Saint Pancrace. Au sein de cet édifice se trouve la chapelle Saint Clair, qui abrite le retable et prédelle commandé au peintre Jean Daret par Gaspard de Fabry en 1641, sur la vie de Saint Barthélemy. Viguer et même maire d'Aups en 1839, la famille Fabry-Fabrègues a donné à la collégiale des vitraux et tableaux dont celui de Jean Daret, "Le martyr de Saint Barthélemy". Sous le tableau une prédelle représente des épisodes de la vie de l'apôtre qui aurait en premier évangélisé l'Inde. Du fait de sa mort, Saint Barthélemy est notamment le patron de ceux qui travaillent la peau, comme les tanneurs, or il y avait à Aups des tanneries en raison de la qualité de l'eau.

Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle. Nous accompagnons chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.

Nos délégations

La Fondation du patrimoine est animée par 21 délégations régionales et 100 délégations départementales.

Elle est incarnée et animée par un réseau de plus de 950 bénévoles qui sont répartis sur tout le territoire pour vous accompagner.

Nos bénévoles, soutenus par le travail de 95 salariés, constituent un réseau de proximité, agile et efficace, véritables forces vives de la Fondation.



UN TERRITOIRE PROVENÇAL SOUDÉ AUTOUR D'UNE OŒUVRE MAJEURE

Le soutien de ce patrimoine local se distingue par l'aide de la DRAC et de la mairie d'Aups, porteuse du projet. Le Musée Granet prend en charge les transports du tableau de Aups au lieu de restauration. Ainsi, une deuxième phase d'aide est nécessaire et supervisée par la Fondation du patrimoine auprès du club des mécènes du Var et dans l'organisation d'un lancement de collecte de dons ouvert à tous. Votre participation est précieuse car elle permettra de sauvegarder ce patrimoine historique provençal ! **Le projet est soutenu par le Club des mécènes du Var à hauteur de 1 000 €.**

Vous pouvez faire un don en vous rendant sur le site internet de la mairie et en suivant le lien de la fondation du patrimoine.



associations

Notre Dame de la Délivrance

2023, une année bien animée à la Chapelle

Depuis 1985, l'association de sauvegarde de Notre-Dame de la Délivrance perpétue les traditions Aupoises. Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le 22 avril (*l'année prochaine ce sera le 6 avril 2024*). Comme d'habitude, nous avons ouvert la chapelle au public aux mois de juillet et d'août, mercredi et samedi, le matin où près de 900 visiteurs se sont présentés. Puis le 22 juillet 2023 la soirée soupe au pistou a eu un beau succès où nous étions plus de 160 personnes (*l'année prochaine ce sera le 20 juillet 2024*).

Quelques jours après, le 29 juillet, le groupe MOZAIK a proposé un super concert. Par la suite, le 12 août a eu lieu l'émouvant vernissage et la superbe exposition de Laurent GROS où il a pu, grâce à la vente de ses aquarelles, obtenir 1000 euros qui participeront à l'achat de son fauteuil adapté.

Ensuite, comme le veut la tradition, le 15 août, la Vierge a été portée à travers les rues du village jusqu'à la chapelle, cette procession a été suivie des vêpres et d'un apéritif.

Nous avons participé le 9 septembre à la matinée des associations sur la place du village, et pour finir 146 visiteurs ont pu visiter la chapelle durant les deux journées du patrimoine.

Merci au Père Vincent qui a officié les messes de mai à octobre le mercredi soir et merci à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre.

En 2024, la cotisation est de 18 €

Et si vous allez sur le parvis, s'il vous plaît, entrez dans notre chapelle, elle est belle !
Contacts : Présidence : 06 45 37 79 04 - Secrétariat : 06 60 96 60 87



Rencontre et amitié

Notre association "Rencontre et Amitié" a fêté ses 45 ans cette année. Cet anniversaire a été joyeusement célébré en octobre par un repas dansant animé par un professionnel.

Notre Club de Loisirs propose aux 205 adhérents de participer à des activités hebdomadaires dont la gymnastique, la marche, les après-midis jeux de société. Des ateliers "BIEN VIEILLIR" sont organisés avec l'aide du Département sur 10 séances sur le développement de la mémoire, la méditation, la sophrologie et bien d'autres.

Des rencontres gourmandes ont lieu une fois par mois, afin de permettre aux personnes seules de partager un repas avec d'autres adhérents dans divers restaurants choisis après conciliation. Il en est de même pour les sorties Cinéma une fois par semaine et, ponctuellement, différents spectacles musicaux.

Des sorties d'une journée en car ou co-voiturage sont proposées une fois par mois (Le train des Pignes et visite d'Entrevaux, le marché de Noël à Aix en Provence, Sisteron, ...).

Des repas à thèmes, des lotos mensuels dont 2 Grands Lotos en Mai et Novembre permettent de se retrouver en toute convivialité.

Chaque année, dans le cadre des seniors en vacances un séjour ANCV de 8 jours est organisé dans une belle région française (Pays Basque, Haute-Savoie,...). Un voyage de 5 à 8 jours est également proposé en septembre (Les lacs italiens, le Tyrol, l'Espagne).

Venez passer des moments conviviaux, découvrir des activités enrichissantes, créer de nouvelles amitiés, voyager et découvrir de nouvelles contrées.

Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Contacts : Présidence : 06 09 48 07 89 - Mail : rencontreamitie.aups@hotmail.fr



**le nouvel
AUPS**
associations sportives

Tennis de table Aupsois

Cette année le club de tennis de table Aupsois a fêté sa 10ème année

À cette occasion le club organise un tournoi gratuit ouvert à tous toute la journée du 17 juin 2023 avec boissons et collations offertes. Ce fut un beau succès. Le 02 octobre 2023 a eu lieu notre Assemblée Générale Ordinaire.

En début de cette nouvelle saison, nous sommes contents car nous avons une vingtaine de licenciés. Bien que nous soyons reconnaissants à la mairie de Moissac Bellevue pour la location de la salle de la Combe il est dommage de ne pouvoir mettre à disposition seulement 4 tables sur 8 et devoir jouer en double. Si nous pouvions utiliser le gymnase d'Aups fermé depuis 2020 ce serait tellement plus simple mais tous nos élus locaux peinent à trouver une solution pour sa disposition aux associations...

Jours et horaires d'ouverture :
Lundi et mercredi à 19h00
Salle de la Combe à Moissac-Bellevue



NOUVELLES ASSOCIATIONS

"BOUGE, DANSE"

Bouge Danse : l'association de danse de Barjols "BOUGE DANSE" propose maintenant des cours de danse à Aups. Les deux professeures de danse diplômées Camille et Lounna, proposent des cours de danse contemporaine, jazz, classique, cabaret, etc.

Contact : 07 77 38 63 09 bougedanse@sfr.fr

"VAMOS A BAILAR"

VAMOS A BAILAR (danse latine en ligne et en couple)
Président : MARTIR PRADO Yunier

Contact : 07 87 40 86 63

Tennis Club Aupsois

Le Tennis Club Aupsois reste une des associations sportives des plus dynamiques sur le territoire.

Le recrutement, en début de saison sportive, d'un nouvel entraîneur a été un échec mais le club a la chance de compter parmi ses adhérents, un éducateur sportif, Gilles RABOUILLE, également membre actif du bureau de l'association. Cet effet permet au TCA d'assurer les cours de l'école de tennis, en attendant de retrouver un nouvel entraîneur.

L'école de Tennis assure des cours collectifs enfants, à partir de 4 ans, avec le baby tennis les lundis soirs, toute la journée du mercredi pour les autres classes d'âge. Le TCA reste ouvert à toute demande concernant l'organisation des entraînements.

L'organisation sportive peut se féliciter de compter parmi ses adhérents, un nombre croissant d'adultes, jouant régulièrement chaque semaine, en journée comme en soirée grâce aux éclairages, et jouant également en compétitions avec les championnats départementaux par équipe. L'an passé, au printemps, l'équipe Séniors a performé en atteignant les ¼ de finale avec une promotion en D4 et l'équipe + 35 ans a connu autant de succès à l'automne en atteignant également les ¼ de finale.

Le TCA accentue ses efforts dans la communication afin d'encourager les adhérents adultes à faire connaissance et à se rencontrer sur les courts, et avec l'objectif d'attirer toujours de nouvelles personnes à rejoindre le club. Malgré le départ précipité de l'entraîneur en début de saison sportive, la convivialité, l'ambiance et la bonne humeur restent toujours au rendez-vous à travers les manifestations sportives et festives organisées durant toute l'année.

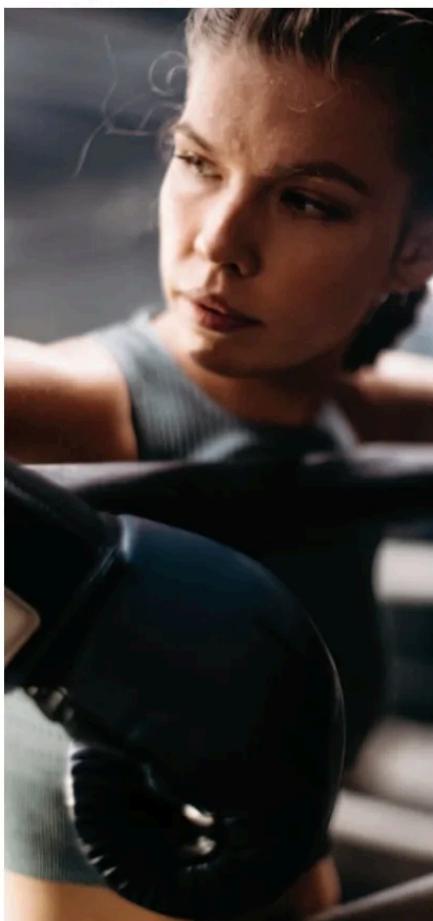


**le nouvel
AUPS**
associations sportives

Boxe

Le Boxing Club de Aups, savate, boxe Anglaise, kick boxing vous souhaite une très bonne saison.

La rentrée du Boxing Club s'est bien passée, Beaucoup de féminines cette saison.



ABA

L'ABA compte pour la saison 2023, 69 licenciés et 46 cartes membres.

Pendant la saison, qui débute en avril, et avec ses concours de jeux provençal et concours de pétanques, l'ABA a généré plus de 2320 joueurs, sans compter les accompagnateurs. Cette année encore avec la confiance de notre Municipalité, l'ABA a pu organiser une très grande manifestation bouliste, très appréciée pour son organisation et son site exceptionnel par les participants.

En effet le Grand Prix de la Ville, en plein cœur du village, doublé l'après-midi par un deuxième concours, ont réuni 131 triplettes. Ce fut une grande réussite grâce aux autorisations municipales, au concours des employés communaux et des commerçants très actifs. Nous avons été soutenus par différents mécènes, bénévoles, membres du Club et du bureau dont la contribution exemplaire a permis une véritable Fête Aupsoise.

L'ABA pérennisera ses différents concours pour la saison 2024.
L'ABA remercie très chaleureusement tous ses supporters qui croient en sa longue vie.



Accro du Verdon

Sensations Fortes

Sur la route du Lac de Sainte Croix en direction de Bauduen, Accro Verdon vous propose 5 parcours pour toute la famille dans un parc ombragé de 6 hectares. Pour les enfants comme pour les amateurs de sensations fortes, nos parcours sont adaptés aux différents âges et niveaux. L'un d'entre eux, dédié aux tyroliennes et accessible dès 7 ans, vous fera monter à 14m de hauteur où vous pourrez admirer la vue panoramique sur le plateau de Valensole, le grand Margès et la montagne de Lure. Et si vous n'êtes pas rassasiés nous disposons de 2 sauts dans le vide pour les plus courageux.

Un parcours est accessible aux jeunes aventuriers à partir de 3 ans. Une offre de restauration est également proposée tout au long de la journée. Boissons fraîches, glaces mais aussi paninis, salades et suggestions que vous réserve le chef chaque semaine.

N'hésitez pas à nous contacter pour des événements particuliers (anniversaires, sorties d'entreprises...), nous pouvons vous proposer des offres complètes avec activités et restauration.

INFOS PRATIQUES :

Ouvert d'avril à octobre Accessible dès 3 ans
Informations et réservation : reservation@acco-verdon.fr
06 82 07 71 02 (sms de préférence) / www.acco-verdon.fr



le carnet

NAISSANCES

du 01/01/2023 au 31/11/2023

BENAZET-LACARRE Amalya - DRAGUIGNAN - 22/01/2023
OURVOUAI Leïa, Jannine, Marie-France - DRAGUIGNAN - 23/01/2023
BARAFFINI LOUIS Moana, Marc, André - DRAGUIGNAN - 19/04/2023
PUERARI Eden, Marc, Olympe - DRAGUIGNAN - 16/06/2023
BERNARD DESTEUQUE Sofia - NICE - 05/07/2023
AURE Gabriel, Jaden, Philippe - DRAGUIGNAN - 16/07/2023
BALGROS Capucin, Eric, Jacques - NICE - 19/07/2023
ROSSI Caleb, Launes, Hassan - DRAGUIGNAN - 11/08/2023
RAMBERT William, Jean-Claude - DRAGUIGNAN - 13/08/2023
KÄPPLER PIERRE, PHILIPPE - DRAGUIGNAN - 23/08/2023
MELAN Alba, Jade - DRAGUIGNAN - 07/09/2023
RIVAS GAMBER Tomy - DRAGUIGNAN - 29/09/2023
FORNARESIO GHIGO Matéo, Patrick, Sylvain - NICE - 30/09/2023
CERUTTI Alessio, Cédric, Jean-Pierre - DRAGUIGNAN - 12/10/2023



MARIAGES

du 01/01/2023 au 31/11/2023

BOMPAS Séverine - DELVALLEZ Christophe
AUPS - 06/05/2023
HAMONEAU Alice - BÉGAUD Stéphane
AUPS - 13/05/2023
BAVAGNOLI Morgane - JACQUET Pierre-Édouard
AUPS - 20/05/2023
ZAKAROFF Nathalie - GALTIER Frédérique
AUPS - 30/05/2023
JANSSEN-BENNYNCK Constance - DEECLUSE Antoine
AUPS - 03/06/2023
LANZA Priscilla - ARCHIER Joris
AUPS - 24/06/2023
SAUVÉ Odile - BELLEMNI Fabien
AUPS - 01/07/2023
MANTEL Marion - PASCAL Olivier
AUPS - 07/07/2023
du PELOUX de SAINT ROMAIN Espérance
DOUARD Hugo
AUPS - 13/07/2023
MAURISSET Clémence - NICOLATO Tommaso
AUPS - 15/07/2023
SAMAT Gabrielle - HAUSS de MEDRANO Martin
AUPS - 05/08/2023
AHMED MOHAMED ISMAEL Soufourane
HOFFET Elliot
AUPS - 11/08/2023
ORTIZ Marion - CHAUDET Thomas
AUPS - 25/08/2023
LEROY Eloïse - SAGE Charles-Andréa
AUPS - 26/08/2023
GELONI Célia - CIOFI Cédric
AUPS - 30/09/2023
LE BIHAN Myriam - MICHAUD Damien
AUPS - 13/10/2023
NAOU Loubna - BOUCHIKHI Nordine
AUPS - 16/11/2023

DÉCÈS

du 01/01/2023 au 31/11/2023

BRUNIAS Hélène, Lucienne, Rose - AUPS - 16/01/2023
AMIEL René, Auguste, Louis - DRAGUIGNAN - 24/01/2023
WHARTON Alexander, Robinson - DRAGUIGNAN - 10/02/2023
OURAL Philippe, Raymond, Alain, Bernard - AUPS - 14/02/2023
DUPIRE Albert, Félix - BRIGNOLES - 06/03/2023
BADER Gustave, Joseph - AUPS - 10/03/2023
MILLET Bernard, Denis - AUPS - 13/03/2023
SENÉ Marie-Madeleine, Suzanne - AUPS - 16/04/2023
LAMBOTTE Monique, Paule, Adrienne, Ghislaine - DRAGUIGNAN - 18/04/2023
SARRIA NARVAEZ Rosario - AUPS - 25/04/2023
COLLOT Pierrette, Geneviève - AUPS - 27/04/2023
VELASQUEZ-MARTIN Catalina - DRAGUIGNAN - 27/04/2023
LORENZATI Barthélémy - AUPS - 16/05/2023
BARENTS Catrien, Marie - AUPS - 25/05/2023
ACCHERI Antonio - AUPS - 03/06/2023
AUDIBERT Jacqueline, Marie, Madeleine - AUPS - 10/06/2023
VOLTERRANI Daniel, Alfred - AUPS - 11/06/2023
MONNIAUD Suzanne, Marie-Louise - DRAGUIGNAN - 20/06/2023
GALTIER Frédérique, Danielle, Andrée - AUPS - 20/07/2023
BRIGNOLE Francis, Charles, Noël - AUPS - 21/07/2023
LAUGIER Georges, Michel - DRAGUIGNAN - 04/08/2023
REVEL Michèle, Josette, Marie - AUPS - 24/08/2023
BERNARD Georges, Maurice, Jules - AUPS - 26/08/2023
MANZANO Concepcion - FREJUS - 08/09/2023
VAN GEUNS Arjen, Sjoerd - AUPS - 25/09/2023
GÉRARD Jean, Charles, Victor - AUPS - 02/10/2023
TARDIEU Jean, Paul - MARSEILLE - 05/10/2023
MONOD Jean, Jacques - DRAGUIGNAN - 17/10/2023
GOUDÉ Jean, Charles - DRAGUIGNAN - 17/10/2023
MARTINELLO Claude - DRAGUIGNAN - 17/10/2023
DOMAISON Pierrette, Yvonne - AUPS - 26/10/2023
BACHELET Michel, François - AUPS - 28/10/2023
LERMOIR Janine, Madeleine/ AUPS - 02/11/2023
FABRE Marcelle, Juliette, Jeanne - AUPS - 10/11/2023
PACHIERO Josette, Maria, Augustine - DRAGUIGNAN - 13/11/2023
STRETTON Jean, Marian - AUPS - 14/11/2023
POMER Marthe, Jeanne - AUPS - 19/11/2023
MANTEL Maurice - AUPS - 21/11/2023
POURRET Simone, Laure - AUPS - 24/11/2023

Un geste individuel pour le bien-être collectif

Débroussaillement obligatoire

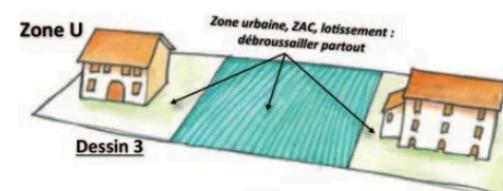
Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillement obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var

En zone N (Naturelle, voir PLU) : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m (dessin 1) ainsi qu'aux voies privées y donnant accès sur une profondeur de 2 m (dessin 2) de part et d'autre de la voie.

***Profondeur portée à 100 m : en zone R et En1 pour les communes concernées par un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) ; par arrêté municipal.**

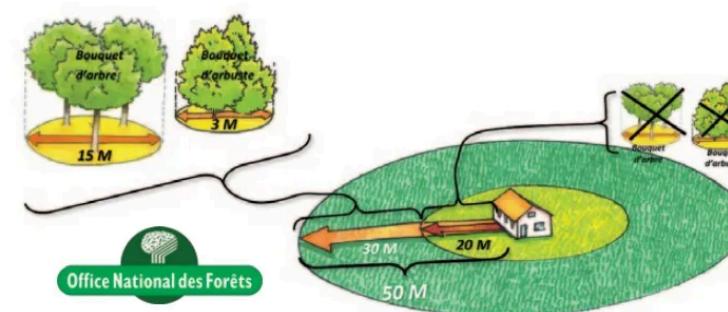
En zone U (Urbaine, voir PLU) : terrains bâti ou non bâti, situés dans les zones urbaines (dessin 3).

Dans les zones mentionnées à l'article 1, il est rendu obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé, entendus comme incluant la réalisation et l'entretien.



Le maintien en état débroussaillé doit être assuré de manière permanente.

Consultez la plaquette de débroussaillement illustrée réalisée par l'Office National des Forêts disponible en Mairie ou sur le site internet www.var.gouv.fr : Accueil/Politiques publiques/Environnement/Forêt/Débroussaillement/L'obligation de débroussailler



Tri sélectif

Trier ses déchets, c'est pas sorcier ! Trier, c'est donner pour la planète !

Le recyclage des déchets s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire : il permet de transformer un déchet en matière première pour de nouveaux processus. Ainsi, on réduit la consommation de ressources naturelles et on économise l'énergie et l'eau nécessaire à l'extraction de ces ressources.

- 230 cannettes recyclées fournissent de quoi fabriquer un cadre de vélo.
- 1 bouteille en verre recyclée permet de fabriquer une nouvelle bouteille en verre.
- 7 flacons de lessive recyclés permettent de fabriquer un siège auto pour bébé.



collecte des déchets

Terra Viva accompagne les collégiens

Mercredi 11 octobre, les 6ème du collège Henri Nans ont collecté les déchets dans le périmètre du village, accompagnés de Terra Viva et de la CCLGV qui co-organisaient la matinée.

L'organisation était serrée, au rythme des sonneries du collège : sensibilisation, description et identification des déchets, petites fiches pédagogiques.

Ensuite les 5 classes d'une vingtaine d'élèves, organisées en équipes de 3 à 6 enfants équipés de contenants spécifiques, se sont réparties dans les ruelles, les parcs et les espaces du village accompagnées par les professeurs, quelques parents d'élèves, 3 éco-gardes du parc du Verdon et une dizaine de membres de Terra Viva. Nous étions environ 4 adultes pour encadrer chaque classe.

Les petites équipes de nettoyage ont fait preuve d'enthousiasme et de discernement avec toutefois des questions sans réponse autour de débris divers, dégradés et informes qui, tous, devaient finalement rejoindre la poubelle ménagère.

La grande surprise pour les enfants a été de découvrir l'importante quantité de mégots jetés à terre. Ils en ont rempli de nombreuses bouteilles en plastique.

Cristel, ambassadrice du tri de la CCLGV a recueilli les sacs au retour et procédé à leur caractérisation dans la cour. Voici donc le résultat de la collecte :

Biodéchets : 1,2kg	se dégrade en quelques jours
Ordure ménagères : 13,6kg	
Emballage : 1,8kg	se dégrade entre 100 et 1000 ans
Canettes : 1,7kg	se dégrade entre 200 et 500 ans
Papiers : 1,2kg	se dégrade entre 3 et 12 mois
Verre : 7,5kg	se dégrade en 4000 ans
Cigarettes : 1,1kg	se dégrade en 12 ans, 1 cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau à elle seule et contient jusqu'à 500 substances nocives et cancérogènes, elle pollue eau, air et sol
Gants : 0,40kg	
Vêtements : 0,70kg	Divers déchetterie : 80 kg (ferraille, portant à linge, tuyau, casserole, extincteur, polystyrène, plastique rigide...)
TOTAL : 109,20 kg	



Intervention.

Certaines classes ont pu écouter Laetitia Sala de la Recyclerie Lorguaise sur la nécessité de recycler plutôt que de jeter. Moment important.

La matinée s'est achevée par la distribution d'un sac de tri avec une boîte pour les piles usagées, un livret sur la sobriété numérique, un autre livret de recettes à base de légumes et légumineuses et un set de table montrant les usages réalisés à base de plastique, métal et papier recyclé. C'était une matinée utile et intense, merci à tous, enseignants, parents présents, CCLGV, membres de TERRA VIVA et bien sûr merci à vous, jeunes collégiens !



nouveaux commerces



BELTRUF D'AQUI Aups

Spécialisé dans les produits dérivés à la Truffe : Produits locaux : miel, huile d'olive, charcuterie traditionnelle, saucisson à la truffe, etc.

8 avenue Georges Clémenceau



Pascale Esthétique Aups

(Diplômée d'état et jean d'Estrées à Paris 75008)

Maquillage semi-permanent, sourcils, yeux, lèvres, grains de beauté, épikhélides. (23 ans d'expérience) matériel à usage unique.

Épilation à la cire tiède

Soin visage anti-âge...

Teinture cils et sourcils

Maquillage soirée, mariée, artistique

Massages : Deep tissue / Bambou / Amérindien aux pierres chaudes/ Ayurvédique / Hawaïen

Prothésiste ongulaire : structure intégrale sans capsule gel ou résine / nail art / vernis permanent mains et pieds

06 14 76 20 83

8 place du général Girard



Forest Game 83 Paintball Aups

Ouvert depuis Juillet 2021, Aurélien et Paméla vous accueille tous les jours de l'année sur leur 5 terrains de paintball. L'activité est possible à partir de 7 ans.

Anniversaires, EVG/EVJF, Centre de loisirs, journée cohésion, entre amis, en famille etc.... toutes les occasions sont permises pour faire le plein d'adrénaline.

Réservation obligatoire au 06 07 82 52 78

www.paintball-var.com

2070 route de Fox Amphoux



AD Fermetures Aups

L'entreprise AD Fermetures, société varoise et créée en 2010, travaille avec les particuliers et les professionnels. Elle fournit, pose et assure le suivi de tout type de menuiseries et fermetures (fenêtres, baies vitrées, portes, vérandas... en aluminium, PVC et bois). Depuis plus de 10 ans, l'entreprise AD Fermetures réalise des travaux de menuiseries et fermetures pour le compte du secteur public et du secteur privé.

10 rue Gabriel Péri



Elle & Lui Parfumerie Cosmétique Aups

Grand choix de parfums, savons et cosmétiques pour hommes et femmes.

3 rue Gabriel Péri



Restaurant des Gourmets Aups

Un peu à l'écart du centre, en direction des gorges du Verdon, le Restaurant des Gourmets a changé en 2022.

Dans un cadre entièrement rénové pour le bien-être de ses clients, le chef Hugo Coste, passionné de cuisine, vous préparera des plats goûteux et novateurs où la truffe et les viandes sont mises à l'honneur.

Accordez-vous un moment de détente et de plaisir

5 rue Voltaire

le nouvel
AUPS
commerces



Miss Lemon Shop Aups

Boutique de décoration
Ouvert du mardi au samedi
10h/13h -15h30/18h30
Dimanche : 10h/13h
8 rue du marché



Restaurant Le Petit Provençal Aups

Ouvert depuis le 05 juin 2023
Pizzas, plats traditionnels, menu du jour, etc.
4 place du général Girard



Galerie Les Halles Aups

Galerie d'art contemporain
Peinture, sculpture, céramique, design et imagerie
Aupside l'agence de communication et de photographie
s'installera dans la galerie début 2024.
leshalles-aups.com - 06 72 72 15 35
Place Louis Gauthier

BIENVENUE À AUPS

Infirmière Libérale Mylène Bagarre

Soins à domicile et en cabinet
sur rendez-vous

06 08 30 73 61

mylene_bagarre@live.fr



Bulles des sens Orthopédagogique

Nouveau à Aups: Libérez vos potentiels

Carole vous propose une service d'Orthopédagogie et de consultation en orientation scolaire, qui vient d'ouvrir au cœur du village.

L'orthopédagogie est un domaine de connaissance et d'intervention qui vise l'évaluation, la prévention et la remédiation des apprentissages avec ou sans trouble. Elle met en lumière et déploie les stratégies cognitives, affectives, comportementales et sensorielles dans tout acte d'apprendre.

Elle accompagne également les élèves et leurs parents dans les choix d'orientation (parcoursup).

Elle propose également pour les jeunes enfants un espace multi sensoriel type Snoezelen propice à l'éveil des sens.

Elle anime des séances de médiation animale qui mettent en relation intentionnelle et par interactions positives l'enfant et l'animal, apportant bien-être et réassurance.



Laboratoire d'Aups BIOGROUP BIOESTEREL

10 AVENUE CLEMENCEAU
83630, AUPS
Contact
+33 4 94 29 13 61
Mail
labo.aups@biogroup.fr

HORAIRES

Vendredi :	07:30 - 12:30
Samedi :	Fermé
Dimanche :	Fermé
Lundi :	07:30 - 12:30
Mardi :	07:30 - 12:30
Mercredi :	07:30 - 12:30
Jeudi :	07:30 - 12:30



Marché de Noël

90 exposants !

Cette fin d'année a été marquée par le marché de noël organisé par les bénévoles de l'A.A.A. avec pas moins de 90 exposants (un record!) répartis sur les places Mistral et Bidouré, ainsi que l'avenue de Verdun.

La fontaine restant à disposition de la crèche, écoles et collège dont l'A.A.A. mis à leur disposition gratuitement (de même que les deux commerces aupsois ayant un stand sur le marché) contrairement aux autres forains. Un marché de qualité et diversifié pour le plus grand bonheur des petits et grands, marqué par les parades musicales, les balades en poneys ou en calèche, et surtout la déambulation de papa Noël distribuant des friandises sur son chemin.

La journée s'est achevée sur un goûter offert aux enfants et leurs parents.

Notez déjà la date pour l'année prochaine, le marché aura lieu le 1er décembre 2024.

Et une semaine plus tard s'est déroulée la première bourse aux jouets, toujours organisée par l'A.A.A. avec une bonne trentaine de participants. C'était la dernière manifestation de l'association avant leur Assemblée Générale de janvier, à noter que la saison 2024 recommencera dès février avec l'incontournable rendez-vous de la bougnette !